



AFNU-Aix-en-Provence



CERIC

THÉORIES ET RÉALITÉS DU DROIT INTERNATIONAL AU XXI^{ÈME} SIÈCLE



Le 3 octobre 2014

Salle des actes

Faculté de droit et de science politique
Aix-en-Provence



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université



communauté du
PAYS D'AIX
www.agglo-paysdaix.fr

Programme de la journée d'étude

9h00 – Accueil des participants

Allocutions d'ouverture

Sandrine Maljean-Dubois, Directrice de recherche CNRS, Directrice du CERIC

Rostane Mehdi, Professeur, Aix-Marseille Université et Collège d'Europe de Bruges,
Directeur de l'UMR DICE 7318

9h30 – Début des travaux

Rapport introductif

Peter Haggemacher

Professeur honoraire, IHEID de Genève

Première demi-journée

Approches contemporaines du droit international

Sous la présidence de M. Yann Kerbrat

Professeur, École de droit de la Sorbonne - Paris I

L'actualité des théories positivistes

Olivier Corten

Professeur, Université Libre de Bruxelles

L'actualité du droit naturel

Olivier de Frowille

Professeur, Université Panthéon-Assas - Paris II

11h00-11h15 – Pause

Les nouvelles approches marxistes de droit international

Rémi Bachand

Professeur, Université du Québec à Montréal

Les nouvelles approches du droit international

Lucie Delabie

Professeure, Université de Picardie - Jules Verne

12h15-12h45 – Débats

12h45-14h00 – Pause déjeuner

Seconde demi-journée

Rapports entre théories et pratique du droit international : problèmes choisis

Sous la présidence de M. le Doyen Ahmed Mabion

Directeur de recherche émérite CNRS, Juge *ad hoc* à la Cour internationale de Justice,
membre de l'Institut de droit international

Interpréter la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention américaine des droits de l'homme : comment réconcilier les pratiques divergentes avec la théorie générale

Frédéric Vanneste

Docteur, Auditeur au Conseil d'État de Belgique ; Collaborateur scientifique, Katholieke Universiteit Leuven

La jurisprudence parmi les modes formels de détermination du droit international : quel *imperium* judiciaire international ?

Hélène Tigrondja

Professeure, Aix-Marseille Université

Sur un aspect de la sanction en droit international : le cas des dommages et intérêts punitifs

Julie Ferrero et Tiphaine Demaria

ATER et doctorant, Aix-Marseille Université

15h30-15h45 – Pause

La normativité du droit international

Elisa Morgera

Senior Lecturer, University of Edinburgh

Le droit international et la doctrine saisis par le fait : la diversification des sujets du droit international sous l'effet de la pratique

Thomas Margueritte et Rémy Prouvèze

ATER, Université du Sud Toulon - Var et Maître de conférences, Université de Franche-Comté

16h45-17h15 – Débats

17h15 – Fin des travaux

Inscription gratuite et obligatoire avant le 25 septembre 2014

Par courriel : inscription.colloque.ceric@gmail.com

Par courrier : CERIC - Espace René Cassin - 3, avenue Robert Schuman, 13628 Aix-en-Provence Cedex 1

Par télécopie : + 33 (0)4.86.91.42.50

Informations pratiques

Retrouvez toutes les informations sur l'hébergement sur le site de l'Office du Tourisme d'Aix-en-Provence : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-sejourner.htm>

Accès : Le site de l'Office du Tourisme d'Aix-en-Provence met à disposition des cartes et des calculs d'itinéraires : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-plans.htm>

Depuis Marseille : Navette Marseille St Charles - Aix-en-Provence par autoroute. Se prend à la gare routière à proximité de la gare Saint Charles. Descendre à l'avant-dernier arrêt, avenue Pierre Brossolette.

<http://www.navetteaixmarseille.com/spip.php?rubrique2>

Depuis la gare TGV d'Aix-en-Provence ou depuis l'aéroport de Marignane Marseille Provence : Navette Aix-Gare TGV Arbois-Aéroport Marseille Provence. Arrivée terminus à la gare routière d'Aix-en-Provence, tout en haut de l'avenue de l'Europe.

<http://www.navetteaixgtvaeroport.com/>

Depuis la gare routière, à pied : comptez environ 15 minutes, descendre l'avenue Brossolette, tourner à gauche dans l'avenue Winston Churchill, le 3 av. Schuman est au bout.

Depuis le centre de la ville d'Aix-en-Provence : Bus ligne 7 et 8, arrêt Churchill ou Facultés.

<http://www.aixenbus.fr/>

<http://www.ceric-aix.univ-cezanne.fr/le-ceric/localisation-et-contacts.html>